
Deuxième Événement de Réseautage et Réunion Régionale (2022)
- Programme Créer en Afrique Centrale / ACP-UE Culture -
(06 au 10 décembre 2022 à Brazzaville et à Kinshasa)

NOTE CONCEPTUELLE

Contexte et justification

Conformément aux « résultats attendus » (3.2) de l'Objectif stratégique 3 de son Plan stratégique 2022-2025, et portant sur le « renforcement et intensification des partenariats avec les institutions multilatérales, les pays tiers et les organisations internationales et régionales », l'Organisation du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), avec un appui financier par l'Union européenne (UE), met en œuvre le programme ACP-UE Culture qui illustre l'ambition de dynamiser la compétitivité des industries culturelles et créatives dans les six régions ACP en collaboration avec des opérateurs délégués.

Pour la région Afrique Centrale le programme est conçu et mis en œuvre par le consortium « Créer en Afrique Centrale » (CAC) composé d'Interarts, de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), de Culture et Développement et de l'Institut National des Arts (INA) et, qui organise, du 06 au 10 décembre 2022, son deuxième événement de formation et de mise en réseau et une réunion régionale de présentation du Programme ACP-EU Culture au grand public, simultanément à Brazzaville et à Kinshasa. A Brazzaville l'événement s'associe à la dynamique de relance du festival « Feux de Brazza », le Festival Populaire et International des Musiques Traditionnelles, pour sa 6ème édition; en RDC les activités s'inscriront dans le rôle de Kinshasa en tant que de capitale de l'Afrique centrale, jusqu'en fin d'année 2022.

Cette deuxième édition de l'événement de réseautage se distingue aussi bien par son format que par son inscription dans le temps. En effet, après la **première Biennale de la culture de la paix organisée** par la CEEAC en octobre 2022 et parallèlement à la tenue de la réunion de Luanda des Chefs d'État et de Gouvernement des ACP, le mois de décembre 2022 annonce des temps forts dédiés à la culture et à la coopération régionale. Ils seront mis en

Créer en Afrique centrale est mis en œuvre par



perspective de la prochaine réunion des Chefs d'Etat de la CEEAC attendue en janvier 2023 sous présidence gabonaise, afin de consolider des recommandations qui portent sur une inscription stratégique de la culture et de la créativité comme leviers essentiels de la dynamique d'intégration régionale, du local à l'international.

Le 2^{ème} événement de réseautage permettra aux bénéficiaires du programme CAC de vivre synchroniquement un événement culturel d'envergure régional, voire continental, et des temps d'échange, de formation ainsi que de réflexion, partagée avec d'autres acteurs clés de l'écosystème des ICC en Afrique centrale (représentants des autorités, secteur privé, partenaires de coopération, communautés. Il offrira également le contexte propice pour la tenue d'une réunion régionale consacrée aux progrès obtenus jusqu'ici par le programme CAC, à l'échange d'expériences entre bénéficiaires et avec les représentants de l'OEACP, de l'UE et de l'assistance technique en charge de la gestion du programme ACP-UE Culture à Bruxelles, ainsi qu'aux perspectives de cette coopération. Des sonorités de « Feux de Brazza » qu'ils auront pu découvrir à l'ouverture du Festival, les bénéficiaires du programme pourront, par une traversée symbolique du fleuve, rejoindre Kinshasa sur l'autre rive du Fleuve Kongo au cœur de l'Afrique centrale, dont la Rumba congolaise a été reconnue en 2021 comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Par le développement de partenariats (régional et international), les projets soutenus par le Consortium CAC prennent appui sur la riche diversité des cultures de l'Afrique centrale, valorisent les initiatives des artistes locaux et s'appuient sur les patrimoines culturels pour développer le marché des biens et services culturels.

Afin de soutenir la création d'un environnement régional attractif au développement des Industries Culturelles et Créatives (ICC), dans la continuité du 1^{er} événement de réseautage et son approfondissement visant l'émergence de propositions concrètes, l'accent sera particulièrement mis sur la complémentarité et la diversification des systèmes de financement et d'autofinancement de la culture par a) le développement de modèles économiques innovants de différents opérateurs, b) le dialogue et les synergies entre plusieurs parties prenantes invités et leurs outils d'intervention (politiques et instruments publics, intervention du secteur bancaire/financier, des investissements et du financement participatif, développement de fonds propres par les organisations et les acteurs).

La coopération sous-régionale et la coopération internationale seront des thématiques transversales et en support des débats pour étudier l'enjeu des complémentarités d'intervention et la prise en compte de la diversité des acteurs et des secteurs. Parallèlement au processus de révision de la stratégie culturelle de la CEEAC - qui intégrera cet enjeu du financement du secteur culturel parallèlement à ses autres objectifs, l'événement de réseautage et la réunion régionale visent à contribuer à l'enrichissement de démarches participatives d'élaboration d'instruments, réunissant les acteurs culturels et d'autres partenaires.

Créer en Afrique centrale est mis en œuvre par



Partenaires Associés : CGLU-Afrique / Arterial Network / CERAV-Afrique

Ainsi, en prenant appui sur les aides financières de la coopération, pour aider ces opérateurs à créer des richesses, développer des échanges de biens et services culturels, il est visé de favoriser par la mobilisation accrue, à moyen terme, des ressources locales (mécénat, sponsoring, fonds de dotation, etc.) qui proviennent du secteur public ou privé, favorisées par la formulation et la production de cadres et de normes culturels « afrocentraliens » en cohérence avec les cadres continentaux et internationaux : Agenda 2063 « l’Afrique que nous voulons », Programme des ODD 2030, conventions UNESCO, dont en particulier la Convention de 2005 pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, Déclaration de Nairobi sur la culture par les Chefs d’État et de Gouvernement ACP (2019), Déclaration de Niamey, de ministres de la culture ACP, le Manifeste des Opérateurs culturels « Culture pour l’Avenir » (2019).

Les deux déclarations (Niamey et Nairobi) et le Manifeste ont souligné l’engagement des États à promouvoir et à intégrer des mesures de soutien aux industries culturelles et créatives dans les stratégies nationales d’une part, et d’autre part affirmé la volonté des États à fonder le développement des potentialités du secteur culturel sur des partenariats Nord-Sud et Sud-Sud.

Enfin, le Manifeste « Culture pour l’avenir » a préconisé à l’intention des États ACP et de l’Union européenne d’assurer l’accès aux financements pour les secteurs culturels et créatifs à l’ère des technologies numériques et d’intégrer la culture dans le financement du développement durable.

Parallèlement il sera question de valoriser des exemples de structuration de marchés de biens et services entre acteurs culturels privés, et de vérifier les modalités d’appui et de soutien du secteur bancaire, financier, des services aux entreprises et de l’investissement privé qui existeraient ou seraient à développer en Afrique centrale, y compris par l’échange avec d’autres bonnes pratiques dans la région et d’ailleurs. La réunion régionale permettra, quant à elle, d’assurer la visibilité du programme CAC en tant que composante régionale du programme ACP-UE Culture, de valoriser les résultats obtenus à ce stade, de contribuer au plaidoyer auprès de autorités nationales et régionales pour un soutien accru aux secteurs de la culture et de la création et d’établir un cadre privilégié de rencontre et d’échange entre l’OEACP et l’UE, y compris leurs représentations au niveau régional, et le consortium CAC, ainsi qu’avec les opérateurs culturels africains.

À travers ces événements, le Consortium Créer en Afrique centrale conduira ses bénéficiaires à se rencontrer dans un mois riche de manifestations culturelles à une période où ils auront la possibilité de dialoguer en ligne et en présentiel, dès le mois de novembre, sur la politique et la stratégie culturelles qu’ils souhaitent pour l’Afrique Centrale, parallèlement aux travaux politiques et ministériels, en vue de son adoption prévue lors du Sommet des Chefs d’État et de Gouvernement de la CEEAC, en janvier 2023.

Pendant le réseautage tous les partenaires de coopération seront invités à se joindre à cette démarche collaborative en vue de répondre au mieux aux divers besoins et potentialités des

Créer en Afrique centrale est mis en œuvre par



Partenaires Associés : CGLU-Afrique / Arterial Network / CERAV-Afrique

acteurs culturels mais également des ambitions d'expressions culturelles des populations de la sous-région.

Objectif général :

L'objectif général est de valoriser le rôle et les résultats du programme ACP-UE Culture / CAC et d'accompagner les bénéficiaires du CAC à se familiariser avec l'écosystème culturel de la région, de renforcer leurs capacités entrepreneuriales, de dialoguer avec les acteurs institutionnels, de la société civile et du secteur privé, susceptibles de renouveler leur regard et outils sur l'inscription et le développement de la culture dans leur environnement sociopolitique.

Objectifs spécifiques :

- Assurer la visibilité du programme ACP-UE Culture et de l'action CAC auprès des opérateurs culturels d'Afrique centrale ;
- Diffuser les premiers résultats concrets des actions soutenues par le programme en Afrique centrale et tracer les perspectives pour l'avenir ;
- Contribuer au plaidoyer auprès des autorités du Congo Brazzaville et de RDC et des autres pays d'Afrique centrale pour un soutien accru au secteur de la culture et de la création ;
- Renforcer les partenariats multi-acteurs de financement ;
- Promouvoir les cadres et mécanismes de la mise en œuvre de l'autonomisation des acteurs culturels ;
- Assurer un partage d'expérience visant à aider les bénéficiaires à se fixer des objectifs professionnels spécifiques et à les atteindre ;
- Permettre aux bénéficiaires d'entrer en interaction avec des personnalités du monde culturel et différentes catégories d'opérateurs financiers ;
- Passer du national (édition 2021) au régional (édition 2022) pour marquer la dimension transfrontalière ;
- Permettre aux bénéficiaires de se prononcer sur la politique et la stratégie culturelles de la CEEAC ;
- Remettre les subventions aux projets du 2eme appel CAC.

Résultats attendus :

- Une déclaration est adoptée sur le renforcement des partenariats multi acteurs de financement ;

Créer en Afrique centrale est mis en œuvre par



Partenaires Associés : CGLU-Afrique / Arterial Network / CERAV-Afrique

- Les échanges sur la structuration à divers niveaux des acteurs culturels d'Afrique centrale entre bénéficiaires informent les processus de coordination existant ou émergents ;
- Les bénéficiaires ont pris part aux séances de coaching ;
- Les bénéficiaires ont eu l'opportunité d'entrer en interaction avec les personnalités du monde culturel et différents types d'opérateurs financiers ;
- Les bénéficiaires ont pu rencontrer et s'entretenir avec les représentants de l'OEACP, de l'UE et de l'Assistance technique du programme ACP-UE Culture
- Les bénéficiaires ont pu échanger leurs expériences sur les activités réalisées dans le cadre du programme
- Le cadre de formation se développe selon les logiques d'intégration ;
- Les bénéficiaires sont consultés sur le projet de politique et de stratégie culturelle de la CEEAC en cours d'élaboration;
- Les subventions du deuxième appel à projet CAC ont été remises aux porteurs du projet.

Activités :

- Remise des subventions aux bénéficiaires ;
- Session de formation interne des bénéficiaires ;
- Sessions de formation grand public et bénéficiaires ;
- Sessions d'information et d'échange sur le programme ACP-UE Culture et ses résultats
- Immersion dans le festival « Feux de Brazza » ;
- Rencontres-débat en présence de ministres et de représentant.e.s du secteur privé sur le financement de la culture ;
- Formation 7 clés en collaboration avec CGLU et CGLU-Afrique (formation collectivités locales culture et Objectifs au Développement Durable).

Dates et lieu :

Du 06 au 10 décembre 2022 à Brazzaville et à Kinshasa.

Créer en Afrique centrale est mis en œuvre par



Partenaires Associés : CGLU-Afrique / Arterial Network / CERAV-Afrique